

Conseil Municipal du 04 avril 2023

Extrait du registre des délibérations

L'an deux mil vingt-trois, le quatre du mois d'Avril à 19h04, le Conseil Municipal, convoqué le 29 mars 2023, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire

Conseillers en exercice

Présents :

Mme Elisabeth MASSE, Maire,
M. EURIN, Mme LAHOUSTE, Mme FARINEAUX, M. LE NEINDRE, Mme WASILKOWSKI, Mme SENECHAL, M. HUYLEBROECK, M. GOVAERT, M. HARDY, M. LOGIER, M. LESIEUX, Mme YAP, M. GOSTIJANOVIC, Mme RONCHIADIN, Mme SEGUIN, M. ANDRÉ, M. LEBLANC, M. PARSY, M. GARCIA, Mme DUVAUX, M. RICHER, M. MERCIER, M. RENOUF.

Absents ayant donné procuration :

M. THIBAUT ayant donné procuration à Mme SEGUIN
Mme MARCHAND ayant donné procuration à M. LOGIER
Mme DURIEUX ayant donné procuration à Mme SENECHAL
Mme HENNEBELLE ayant donné procuration à M. HUYLEBROECK
Mme GONZALEZ RUIZ ayant donné procuration à Mme WASILKOWSKI
M. CRUCHET ayant donné procuration à M. EURIN
Mme ANDRE ayant donné procuration à Mme DUVAUX
Mme BERTHELOT ayant donné procuration à M. RICHER
Mme BRILLOT ayant donné procuration à M. RENOUF

M. Sébastien LEBLANC a été élu secrétaire de séance

Rapport de Madame le Maire :

Suite au vote du Budget Primitif 2023 et à l'affectation des résultats, il est possible de procéder à l'établissement d'un Budget Supplémentaire.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L-2313-1 et L1612-4,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57

Vu la délibération 2-1 /2023 du 02 février adoptant le Budget primitif 2023,

Vu la délibération 6-2 /2023 du 04 avril 2023 adoptant le Compte Administratif 2022,

Vu la délibération 6-3 /2023 du 04 avril 2023 d'affectation des résultats de l'exercice 2022,

D 6-4/2022

Exercice 2023

Budget
supplémentaire
2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 24

Absent : 0

Excusés-représentés : 9

Votants : 33

Le Maire, soussignée,
certifie que la liste des
délibérations a été
affichée dans les délais
légaux.



Considérant la présentation de Madame le Maire
Budget Supplémentaire,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A la Majorité absolue,

Abstentions : M. GARCIA, Mme DUVAUX, Mme ANDRE, Mme BERTHELOT,
M. RICHER, Mme BRILLOT, M. RENOUF.

ADOPTE : Le Budget Supplémentaire pour l'exercice 2023 qui s'équilibre
en recettes et en dépenses comme suit :

SECTIONS	RECETTES	DEPENSES
Fonctionnement	2 920 546.25 €	2 920 546.25 €
Investissement	4 826 160.81 €	4 826 160.81 €
TOTAUX	7 746 707.06 €	7 746 707.06 €

AUTORISE : Madame le Maire à signer tout document relatif à cette
délibération

DIT : Que cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le
Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à
compter de sa publication ou notification.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,



Elisabeth MASSE

Le Secrétaire de séance,



Sébastien LEBLANC